



COMMISSION FEDERALE D'ACTIVITE FOOTBALL

14, rue Scandicci 93508 Pantin Cedex

Contact Secrétariat : 01 49 42 23 32 (Graziella TRENTIN)

Fax : 01 49 42 23 60 – Courriel : graziella.trentin@fsgt.org

COMPETITION FEDERALE DE FOOTBALL FSGT

COUPE de FRANCE FSGT

AUGUSTE DELAUNE

**Bulletin
Fédéral
N° 5**

**AVRIL
2019**



SAISON 2018 / 2019

Sommaire

Pantin, le 12 avril 2019

Réunion des référents du Collectif Delaune du 10 avril 2019	P. 3
Courrier reçu	P. 4
PV Commission d'appel fédérale du 6 mars 2019	P. 9
CR rencontre Collectif Delaune/Comité 29/AS Brestois du 25 février 2019 à Brest	P. 11
Réunion du collectif Finances du 10 avril 2019	P. 16
Résultats des 8 ^{èmes} de finale	P. 17
Présence et rapports des arbitres – 8 ^{èmes} de finale	P. 18
Rapports des délégués – 8 ^{èmes} de finale	P. 19
Tableau des sanctions – 8 ^{èmes} de finale	P. 20
Commission fédérale des litiges	P. 24
Tirage au sort des 1/4 de finale	P. 26
Date des demi-finales de la Coupe Delaune	P. 27
Date de la finale Delaune et banderole partenaire	P. 28

**Réunion des Référents du
Collectif « DELAUNE »**

Mercredi 10 avril 2019

Référents excusés

Sylvain DARMAGNAC (13)

Joseph RICART (31)

Comité 29

Collectif Delaune Etaient présents:

Jean-Jacques LOUSTAU (75)

Philippe MASTROJANNI (75)

Claude FABRE (75)

Patrick DESBIEY (92)

Jean-Pierre PLANQUE (92)

André LUNEAU (94)

Pascal RIGAUX (94)

Jean-Yves NOEL (94)

Collectif Delaune Etaient excusés:

Jean-Pierre JOLY (93)

Joseph RICART (31)

- Compte rendu de la réunion des représentants du collectif Delaune avec la commission football du comité 29
- Compte rendu de la réunion des trésoriers du collectif Delaune avec la CFA Football
- Réunion avec des représentants de la Commission Fédérale d'Activité Football à propos des actions à entreprendre pour enrayer la diminution continue du nombre d'équipes engagées en coupe Delaune
- Vérification des feuilles de match des 1/8^{ème} de finale
- Analyse et synthèse des rapports des arbitres et des délégués
- Enregistrements des sanctions administratives (cartons blancs, jaunes et rouges)
- Réunion de la commission fédérale de discipline
- Préparation du tirage au sort des 1/4 de finale
- Préparation de l'envoi aux clubs des feuilles de match
- Mise sous enveloppe des documents
- Accueil des représentants des clubs venant assister au tirage au sort
- Tirage au sort des rencontres de 1/4 de finale
- Diffusion du tirage au sort aux référents Delaune et aux comités d'Ile de France

1° MAIL ou COURRIERS RECUS

A) 05/03/2019 – Mail du comité de Paris

Désignation des terrains sur les rencontres des équipes du soir sans terrains :

8^{ème} de finale – match n°5 – CANTOU FC (75) – UMASSAC (93)

A jouer le vendredi 5 avril 2019 à 20h00 – Parc des Sports de la Courneuve n°1 – 51 avenue Roger Salengro 93120 La Courneuve- Surface en synthétique.

8^{ème} de finale – match n°6 – UNIONE CORSA (75) – AS LAUMIERE (75)

A jouer le vendredi 5 avril 2019 à 20h00 – Stade Jean-Pierre GARDHERY – 12 avenue des Canadiens 94340 Joinville Le Pont – Surface en synthétique.

8^{ème} de finale – match n°7 – AS TITANS (75) – USI FOOT VOLTAIRE (94)

A jouer le lundi 8 avril 2019 à 19h45 – Parc des Sports Choisy Sud n°18- Chemin des Bœufs 94000 Créteil – Surface en synthétique.

B) 06/03/2019 – Mail de José CARREIRAS – Secrétaire des arbitres du comité 93

Désignation des deux arbitres officiels et des deux délégués sur la rencontre n°7 – AS TITANS (75) – USI FOOT VOLTAIRE (94)

C) 07/03/2019 – Comité 29

La rencontre n°3 : AS LOUZAOUEN (29) – CFC / BNF (93) aura lieu à Brest le samedi 30 mars 2019 à 15h00 – 4 rue du Bouguen – accord des dirigeants CFC/BNF (93).

D) 04/04/2019 – Comité 13

Reçu attestation pour duplicata d'une licence du club SC BEAUDINARD (13)

E) 04/04/2019 – Mail de Sylvain DARMAGNAC – Comité 13

Désignation des deux arbitres officiels et des 2 déléguées sur la rencontre n°2 SC BEAUDINARD (13) – AC VICTOR HUGO (94)

Match n° 1 – BOGELEC (29) – ESPOIR 18 (75)



Match n°3 – AS LOUZAOUEN (29) – CFC/BNF (93)



Match n° 2 - SC BEAUDINARD (13) - AC VICTOR HUGO (94)



Match n° 4 - AS PLUS LOIN "A" (75) - ES VITRY (94)
1/8ème de Finale

Arbitres : ZAGO Philippe - NOUFELE Rémy (COMITE 92)

Club Recevant : AS PLUS LOIN A (75)

Club Visiteur : ES VITRY (94)

SCORE

AS PLUS LOIN A 2 (deux – buts : 9ème / 72ème)

ES VITRY 1 (un – but : 84ème)

Stade de la Porte Bagnolet - PARIS 20^{ème}

CARTON : SANS CARTON

Début de rencontre très largement à l'avantage de l'équipe AS PLUS LOIN qui ouvre le score sur un très joli centre. Ce but réveille l'équipe adverse ES VITRY et nous assistons alors à une bataille au milieu de terrain. Il faudra quand même 2 / 3 arrêts de grande classe du gardien d'ES VITRY qui maintient son équipe dans la rencontre.

Mi-temps sifflée sur le 1-0 pour l'équipe AS PLUS LOIN.

La seconde période est totalement contrôlée par l'équipe ES VITRY. Leur positionnement tactique empêche leurs adversaires de se projeter vers l'avant. La relation avec leur milieu de terrain est coupée et étrangement, AS PLUS LOIN s'en remet à des grands ballons vers l'avant, tout de suite repris par leur adversaire.

Il faudra un contre et un exploit individuel pour que l'équipe d'AS PLUS LOIN score à nouveau et fasse le break. Bien que menée 2 – 0, ES VITRY n'abdique pas, presse de plus en plus et réduit le score. En fin de rencontre, AS PLUS LOIN a la balle du 3 – 1 dans les pieds alors que sur le contre qui suit, en étant plus altruiste, ES VITRY aurait pu égaliser. Finalement, les gardiens font ce qu'il faut pour que le score n'évolue plus. AS PLUS LOIN continuera l'aventure dans cette compétition.

Côté état d'esprit, il faut vraiment féliciter la qualité de la rencontre des 2 équipes. L'échange joueurs / arbitres a été en total harmonie avec un jeu sans contestation, sans carton et autour d'un excellent fair-play. Il y a eu de nombreux tacles sifflés, quelques petites fautes ici et là mais dans l'ensemble, on a vu une très belle rencontre de Coupe de France agréable à arbitrer.

Bravo à AS PLUS LOIN. Bonne continuation dans la compétition.

ZAGO Philippe : Arbitre officiel de la Rencontre

Rencontre SC BEAUDINARD (13) - AC VICTOR HUGO (94) - 1/8ème de Finale - Auguste DELAUNE.

Match joué le samedi 6 avril 2019 au stade Jo Bonnel à 15h00.

Arbitres et délégués arrivent à 14h20

Victor Hugo à 14h25

Beaudinard déjà présent

Terrain excellent synthétique tout neuf, pluie, terrain glissant, temps frais (12 à 13 degrés)

Accueil de Beaudinard et arbitres et délégués correct pour mettre à l'aise AC Victor Hugo, vestiaire propre.

Licence et consignes donnée à 10 mn du coup d'envoi.

Début du match à 15h03

Match équilibré, domination technique de Victor Hugo, Beaudinard attend et opère en contre. 3 belles occasions pour Beaudinard, 3 belles occasions pour Victor Hugo.

Juste avant la mi-temps Beaudinard sur coup franc marque de la tête. 1 à 0

Début de seconde période égalisation de Victor Hugo. 1 - 1.

Domination des visiteurs, sans pourtant marquer jusqu'à un penalty sans contestation à 5 mn de la fin, transformé par Victor Hugo : 1 - 2.

Victoire de VH, avec un très bon état d'esprit sur le terrain, et sur la touche, un petit bémol pour les supporters avec quelques chants anti marseillais vite calmés par le dirigeant de VH, et un pétard qui a été lancé près d'un gamin qui aurait pu mettre le feu au poudre avec le père, mais calmé par le président de Beaudinard. Suite à ça, tout le monde s'est calmé, et les supporters ont poussé les siens dans le bon sens du terme. Plus de débordements verbaux des supporters de Victor Hugo.

L'adjoint au maire d'Aubagne a été déçu de ces quelques mots et attitudes des supporters mais reconnaît une bonne attitude des joueurs et staff de VH.

Arbitrage partial, comme je le voulais, on ne peut pas nous le reprocher.

Délégués pascal Borgomano et moi-même au top, dans la communication et attitude.

Pot de l'amitié ou VH est resté 20mn avant de partir. Très cordialement.

Sylvain DARMAGNAC – COMITÉ 13 - REFERENT DE LA COUPE "Auguste DELAUNE"



P.V. de la commission d'appel fédérale inter-activités du 6 mars 2019

Présents : Thierry Delonchamp (CFA Volley-Ball) – Yves Jacquin (CFA Tennis) – Pascal Vasseur (CFA Echecs)

Secrétaire de séance : Thomas VALLE

**Appel du DOSSIER de litige de la Commission disciplinaire de 1^{ère} instance et de la Commission d'homologation de la Commission Fédérale de Football FSQT concernant le match de 32^{ème} de finale :
AJ LA NOUE - AS METROPOLITAN ONDAS joué le 11 janvier 2019**

Cet appel fait suite aux décisions de la commission d'homologation des matchs et de la commission disciplinaire de 1^{ère} instance de la Commission Fédérale d'Activité Football en date du 06 février 2019, dont le procès-verbal a été communiqué aux clubs AJ LA NOUE et AS METROPOLITAN ONDAS.

L'appel du club AS METROPOLITAN ONDAS ayant été jugé recevable, la commission d'appel a convoqué, pour le mercredi 06 mars 2019, par courrier recommandé AR en date du 21 février 2019, l'ensemble des personnes suivantes :

- Mr BOUZID Abdesselam (arbitre)
- Mr HADADE Abdelouahabe (arbitre)
- Mr CHERIF Elhadji (délégué AJ LA NOUE)
- Mr KHENACHE Yacine (capitaine AJ LA NOUE)
- Mr GOMES François (délégué AS METROPOLITAN ONDAS)
- Mr BRITO LOPES Guilherme (capitaine AS METROPOLITAN ONDAS)

Les pièces au dossier (communiquées avant la séance aux membres de la commission d'appel ou consultées sur place pour ce qui concerne la feuille de match) sont les suivantes :

- Feuille de match de la rencontre
- Rapports des délégués Mr CHERIF (AJ LA NOUE) et Mr GOMES (AS METROPOLITAN ONDAS)
- Rapport des arbitres Mr BOUZID et Mr HADADE
- PV de la commission de 1^{ère} instance
- Echanges de courriers liés à la procédure d'appel

La commission d'appel fédérale inter-activités a auditionné :

Présents :

Mr GOMES François - licence n° 12365 (délégué AS METROPOLITAN ONDAS)
Mr DESBIEY Patrick (commission de 1^{ère} instance – par téléphone)

Excusé : Mr BOUZID Abdesselam (arbitre)

Au vu des éléments en sa possession et des auditions,

- la décision des arbitres d'arrêter le match n'étant pas apparue comme justifiée à la Commission, la réalité du déroulement d'une bagarre générale n'étant pas suffisamment étayée,
- l'issue de la rencontre étant incertaine lors de l'arrêt du match (2-1 à la 60ème du match),

La commission d'appel fédérale inter-activités a décidé de reconsidérer les décisions de la commission d'homologation des matchs et de la commission disciplinaire de 1ère instance, et donc :

- **De rejouer le match avec présence d'un délégué officiel obligatoire**
- **D'annuler la suspension d'un an avec sursis de « non participation à la Coupe Auguste Delaune » pour les deux équipes**

Pour contester cette décision, s'adresser à :

CNOSF

Conférence des conciliateurs du CNOSF

1 avenue Pierre de Coubertin

75640 Paris cedex 13

La commission fédérale d'appel inter-activités
Thierry Delonchamp – Yves Jacquin – Pascal Vasseur.



Compte-rendu rencontre Collectif DELAUNE, COMITE FSGT et AS Brestoïse

Date : Lundi 25 Février 2019 à 15h dans les locaux de l'AS Brestoïse et du Comité FSGT

Personnes présentes : Pascal RIGAUX, Jean-Jacques LOUSTAU, Jean-Yves NOEL du Collectif DELAUNE, Georges LESCOP, Gérard RIOUALLEN, Yvon RIOU, Georges BLOAS et Samir ABDI du Comité FSGT 29, Alain OGOR et Benoît MARTIN de l'AS BRESTOÏSE.

Objet : Organisation de la journée Football avec accueil de la finale Foot à 11 – Coupe de France FSGT.

INTRODUCTION : A 14h, un temps de rencontre a été organisé entre les responsables du collectif DELAUNE et le comité FSGT 29. Voici les points abordés :

- **Accueil de la délégation DELAUNE :** cette délégation sera composée de 8 à 9 personnes et arrivera le Vendredi 7 Juin en fin de journée par le train. Une réservation d'hôtel sera effectuée par leurs soins et le comité FSGT 29 leur a conseillé l'hôtel de la Gare. Le samedi matin, vers 8h30, les responsables locaux prendront en charge cette délégation, de leur hôtel jusqu'au terrain de Menez Paul pour procéder à la préparation de l'évènement.
- **La préparation de la journée :** A partir de 9h et en collaboration avec le club partenaire (AS Brestoïse), voici les tâches à effectuer :
 - o Installation des banderoles fédérales et départementales autour du terrain.
 - o Mise en place du tournoi de Foot à 7.
 - o Installation de la buvette et de la restauration.
- **L'organisation générale de la journée :** Le tournoi de Foot à 7 pourrait débuter vers 10h avec la participation de 8 équipes. Restera à définir les modalités de jeu et les promotions de cet évènement. Ensuite vers 14h, nous organiserions des rencontres de jeunes des clubs de l'AS Brestoïse et de Brest Futsal Club. Restera à définir la catégorie d'âge et la durée de jeu. Enfin, nous libérerions le terrain, vers 14h30 pour permettre l'échauffement des joueurs et l'organisation de la finale Delaune avec un coup d'envoi à 15h30. En fonction de la durée du match, la remise des récompenses sera effectuée à partir de 17h30 puis nous nous retrouverons autour du pot de l'amitié.
- **Le pot de l'amitié :** Le comité FSGT 29 se chargera de l'organisation pour 50 à 60 personnes.
- **Les récompenses et le matériel promotionnel :** Le collectif DELAUNE a transmis au Comité FSGT 29 les banderoles fédérales ainsi que les récompenses pour les équipes. Restera à amener la coupe de France DELAUNE le vendredi 7 Juin 2019.
- **La soirée conviviale de clôture :** Les membres du collectif DELAUNE nous informent qu'un repas sera organisé le samedi soir après 20h qu'ils prendront financièrement en charge. Les invitations seront envoyées aux responsables FSGT fédéraux et départementaux, aux personnalités et aux clubs partenaires. Le comité FSGT 29 transmettra la liste à Jean-Jacques LOUSTAU et se chargera d'effectuer une réservation d'un restaurant pour 25 personnes et avec un budget par personne ne dépassant pas 30€, vin compris.

- **L'invitation des personnalités** : Le collectif DELAUNE transmettra un courrier d'invitation aux représentants de la ville de Brest, de l'Office des Sports, du Conseil Général et du club partenaire. Samir ABDI transmettra les adresses à Jean-Jacques LOUSTAU.
- **La communication autour de l'évènement** : Le collectif DELAUNE réalisera l'affiche de la Finale et transmettra le fichier informatique au Comité FSGT 29 ainsi que 10 affiches de grand format.

HOMOLOGATION DES INSTALLATIONS SPORTIVES :

A 15h, le collectif DELAUNE et le Comité FSGT 29 se sont rendus au stade de Menez Paul pour rencontrer les responsables du club partenaire, AS BRESTOISE. Après une visite des installations, voici les points validés par le collectif d'organisation :

- Mise à disposition de 4 vestiaires pour les équipes, 1 vestiaire pour les arbitres et 1 vestiaire pour le contrôle anti-dopage ainsi que de la salle de réunion, la salle conviviale et les toilettes spectateurs.
- La buvette sera organisée par le collectif animation de l'AS Brestoïse ainsi que le repas du midi pour les organisateurs. Une facture sera transmise au Comité FSGT 29.
- La sonorisation : Nous avons besoin d'une sono pour l'animation de cette journée et restera à voir si la sono sur place est suffisante pour, en priorité, l'annonce l'animation de la finale DELAUNE qui sera effectuée par Jean-Pierre PLANQUE. Il nous faudra trouver une personne pour sa gestion.
- Le terrain est un synthétique de dernière génération. Restera à voir si le panneau d'affichage sera remis ne marche pour notre organisation.
- Le président de l'AS Brestoïse a procédé à la lecture de la convention que vous trouverez ci-dessous et nous avons procédé à sa signature.
- Nous avons remercié le club de l'AS BRESTOISE pour leurs aides, leurs accueils et leurs disponibilités.

LES TÂCHES A EFFECTUER :

La convention de partenariat : Après signature et tampon du Comité FSGT 29, l'AS Brestoïse transmettra cette convention au service des sports de la ville de Brest.

L'organisation du tournoi de Foot à 7 auto-arbitré FSGT : La FSGT gèrera ce tournoi et il restera à définir le nombre d'équipes et l'organisation générale avec invitation d'une équipe de l'AS Brestoïse.

La rencontre des jeunes avant la finale de la Coupe de France FSGT : Nous avons acté l'idée d'une rencontre entre les jeunes du club FSGT (Brest Futsal Club) et ceux de l'AS Brestoïse. Il faudra prendre contact avec le président du club FSGT pour finaliser cette rencontre.

Le vin d'honneur après le match et la soirée conviviale : L'AS Brestoïse peut nous mettre à disposition son club house ou monter un barnum entre la buvette et les tribunes. La FSGT gèrera ce vin d'honneur pour 50 à 60 personnes et restera à organiser la commande et à trouver des volontaires pour sa gestion. Pour la soirée, le Comité FSGT 29 procédera à la réservation d'un restaurant pour 25 personnes.

La gestion de la sécurité : Il nous faudra mettre en place une équipe pour la gestion d'éventuels incidents du fait d'organiser un match avec enjeu (canaliser les spectateurs).

La gestion des secours : Le site dispose d'un défibrillateur. Nous devons aussi détacher une équipe pour la prise en charge de victimes éventuelles. L'AS Brestoise peut nous mettre à disposition des talkies walkies.

Pour la Finale, Le comité FSGT 29 mettra à disposition 2 ballons.



ANNEXES :
LES INSTALLATIONS SPORTIVES DE MENEZ-PAUL A BREST



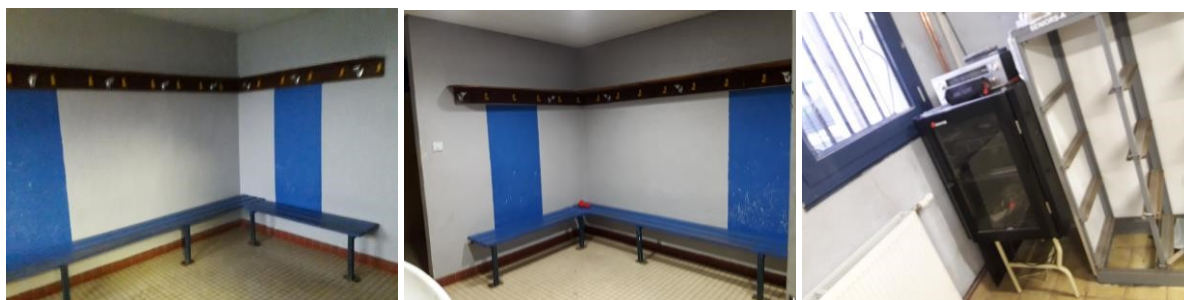
Entrée et bâtiment principal avec 5 vestiaires joueurs et 1 arbitre, une salle de réunion et des toilettes.



1 tribune couverte, 1 tribune en béton et 1 bâtiment avec un club house et une buvette.



Au-dessus de la tribune en béton, 1 parking et 1 terrain stabilisé



2 vestiaires joueurs et 1 sono dans la salle de réunion du bâtiment principal.



Le club house et la buvette.

**Réunion Du Collectif
Finances « DELAUNE »
Mercredi 10 avril 2019**

Etaient présents :

André LUNEAU (94)

Claude FABRE (75)

Jean-Jacques LOUSTAU (75)

Nous enregistrons le paiement de la phase Préliminaire :

Seine Saint Denis (93) 27 équipes en phase nationale à 44.00 € = 1188.00 €

Nous relançons les comités :

Paris (75) 22 équipes en phase nationale à 40.00 € = 880.00 €

Val D'Oise (95) 4 équipes en phase préliminaire à 44.00 € = 176.00 €

Val D'Oise (95) 1 équipe en phase nationale à 40.00 € = 40.00 €

Afin de régulariser les engagements non réglés.

COUPE DE France FSGT Auguste DELAUNE – SAISON 2018-2019

Résultats des 8^{èmes} de Finale

Matches joués du 5 au 8 avril 2019

N° Match	Com.	ÉQUIPE RECEVANTE	ÉQUIPE VISITEUSE	Com.	SCORE	DATE *	HEURE *	ARBITRES *		DÉLÉGUÉ(S) *	
1	29	BOGELEC	ESPOIR 18	75	10 - 4	6-avr.	Après-midi	J.L. PRIGER (29)	P. REMILIEU (29)	G. BLOAS (29)	G. LESCOP (29)
2	13	SC BEAUDINARD	AC VICTOR HUGO	94	1 - 2	6-avr.	Après-midi	P. MONNE (13)	N. TELAA (13)	S. DARMAGNAC (13)	-
3	29	AS LOUZAOUEN	CFC/BNF	93	4 - 8	30-mars	Après-midi	J.L. PRIGER (29)	P. REMILIEU (29)	G. LESCOP (29)	G. BLOAS (29)
4	75	AS PLUS LOIN A	ES VITRY	94	2 - 1	6-avr.	Matin	R. NOUFELE (92)	P. ZAGO (92)	P. DESBIEY (92)	-
5	75	CANTOU FC	UMASSAC	93	2 - 1	5-avr.	Soir	G. DE OLIVEIRA (92)	E. MBEB (94)	P. RIGAUX (94)	J.Y. NOËL (94)
6	75	UNIONE CORSA	AS LAUMIERE	75	1 - 4	5-avr.	Soir	R. CHARLES-DONATIEN (94)	J. CREANTOR (94)	C. MOUTON (75)	P. MANDIOUBA (75)
7	75	AS TITANS	USI FOOT VOLTAIRE	94	6 - 2	8-avr.	Soir	H, BENMAHAMMED (93)	J. CARREIRAS (93)	M. HALLIDAY (93)	P. ZAGO (92)
8	91	VIRY EVENTIS	USMT CRETEIL ST MAUR	94	2 - 4	6-avr.	Matin	S. MAHRI (75)	B. LAOINE (75)	P.MASTROJANNI (75)	JY. NOEL (94)

COUPE DE France FSGT Auguste DELAUNE – SAISON 2018-2019

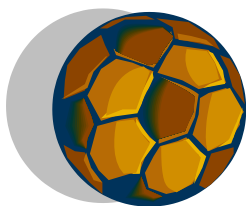
Présence et rapports des arbitres des 8^{ème} de Finale

N° Match	Com.	ÉQUIPE RECEVANTE	ÉQUIPE VISITEUSE	Com.	ARBITRES				SYNTHÈSE DES RAPPORTS
					Nom	Présent	Nom	Présent	
1	29	BOGELEC	ESPOIR 18	75	J.L. PRIGER (29)	Oui	P. REMILIEN (29)	Oui	Dommage ! manque de rapport des arbitres
2	13	SC BEAUDINARD	AC VICTOR HUGO	94	P. MONNE (13)	Oui	N. TELAA (13)	Oui	Dommage ! manque de rapport des arbitres
3	29	AS LOUZAOUEN	CFC/BNF	93	J.L. PRIGER (29)	Oui	P. REMILIEN (29)	Oui	Dommage ! manque de rapport des arbitres
4	75	AS PLUS LOIN A	ES VITRY	94	R. NOUFELE (92)	Oui	P. ZAGO (92)	Oui	Félicitation aux deux équipes pour la qualité de la rencontre, très belle rencontre, très beau spectacle, foot de haute qualité
5	75	CANTOU FC	UMASSAC	93	G. DE OLIVEIRA (92)	Oui	E. MBEB (94)	Oui	Félicitation aux deux équipes pour leur fair-play exemplaire, très grand match, très beau spectacle, foot de haute qualité.
6	75	UNIONE CORSA	AS LAUMIERE	75	R. CHARLES-DONATIEN (94)	Oui	J. CREANTOR (94)	Oui	Bonne ambiance générale, joueurs voulant jouer au ballon et respect mutuel.
7	75	AS TITANS	USI FOOT VOLTAIRE	94	H. BENMAHAMMED (93)	Oui	J. CARREIRAS (93)	Oui	Match qui s'est bien déroulé. Titans supérieur en 1 ^{ère} période.
8	91	VIRY EVENTIS	USMT CRETEIL ST MAUR	94	S. MAHRI (75)	Oui	B. LAOINE (75)	Oui	Dommage ! manque de rapport des arbitres

COUPE DE France FSGT Auguste DELAUNE – SAISON 2018-2019

Rapports des délégués des 8^{ème} de Finale

N° Match	Com.	ÉQUIPE RECEVANTE	ÉQUIPE VISITEUSE	Com.	DÉLÉGUÉ(S)		SYNTHÈSE DES RAPPORTS
1	29	BOGELEC	ESPOIR 18	75	G. BLOAS (29)	G. LESCOP (29)	Bon état d'esprit pendant et après match. Arbitrage non contesté. Pot de l'amitié après match.
2	13	SC BEAUDINARD	AC VICTOR HUGO	94	S. DARMAGNAC (13)	-	Match équilibré, domination technique de Victor Hugo. Très bon état d'esprit sur le terrain et sur la touche. Pot de l'amitié partagé après le match.
3	29	AS LOUZAOUEN	CFC/BNF	93	G. LESCOP (29)	G. BLOAS (29)	Bon engagement des 2 équipes. Score de parité à la mi-temps puis domination des visiteurs en seconde période. Pot de l'amitié entre joueurs et dirigeants.
4	75	AS PLUS LOIN A	ES VITRY	94	P. DESBIEY (92)	-	Match très agréable avec deux équipes très correctes.
5	75	CANTOU FC	UMASSAC	93	P. RIGAUX (94)	J.Y. NOËL (94)	Excellent comportement des deux équipes. Très bon arbitrage. C'était un plaisir à regarder de la touche. Bravo aux deux équipes pour leur tenue et leur fair-play avant, pendant et après le match.
6	75	UNIONE CORSA	AS LAUMIERE	75	C. MOUTON (75)	M. PARFAIT (75)	Deux belles équipes, très bon match et bon arbitrage.
7	75	AS TITANS	USI FOOT VOLTAIRE	94	Y. LAINE (93)	P. ZAGO (92)	Titans très supérieur en première période. Match plus équilibré ensuite. Nombreux contacts entre joueurs. Beaucoup de pédagogie des arbitres. Altercation provoquée par un joueur de USI Voltaire en fin de match.
8	91	VIRY EVENTIS	USMT CRETEIL ST MAUR	94	P.MASTROJANNI (75)	JY. NOEL (94)	Match très agréable, football technique et rapide. Comportement correct des deux équipes. Très bon arbitrage, félicitations des 2 équipes aux arbitres. Les deux équipes demandent d'autoriser la touche à la main.



COUPE « AUGUSTE DELAUNE »



DATE : 06/04/2019

TOUR : 1/8^{ème}

SANCTIONS

CARTONS BLANCS

2 CARTONS BLANCS POSSIBLES PAR JOUEUR

2^{ème} Carton BLANC : sortie définitive par un **CARTON ROUGE** et sans nouvelle participation au jeu.

Avertissement, signifié par un carton **jaune** (LOI 12)

2 CARTONS JAUNES POSSIBLES PAR JOUEUR

SECOND CARTON JAUNE : sortie définitive par un **CARTON ROUGE** et sans nouvelle participation au jeu.

Expulsion (Carton Rouge) :

- 2 cartons blancs

- 1 carton blanc et 1 carton jaune

- 2 cartons jaunes

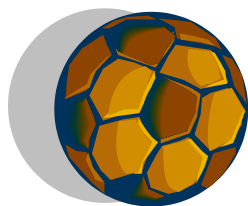
- 1 carton rouge direct

RELEVES DES CARTONS

ILE DE FRANCE

CLUBS QUALIFIES

Nom du joueur	Licence	Club	Comité	B	B	J	J	R
CAMARA ADAMA	55729408	USM SAINT MAUR	94			X		
CHATTE JULIEN	323811	AS VICTOR HUGO	94			X		
ESSONBE JESSE	55564071	AS VICTOR HUGO	94			X		
BENASSAIA SIMON	55520967	AS TITANS	75			X		



COUPE « AUGUSTE DELAUNE »



DATE : 06/04/2019

TOUR : 1/8^{ème}

SANCTIONS

CARTONS BLANCS

2 CARTONS BLANCS POSSIBLES PAR JOUEUR

2^{ème} Carton BLANC : sortie définitive par un **CARTON ROUGE** et sans nouvelle participation au jeu.

Avertissement, signifié par un carton **jaune** (LOI 12)

2 CARTONS JAUNES POSSIBLES PAR JOUEUR

SECOND CARTON JAUNE : sortie définitive par un **CARTON ROUGE** et sans nouvelle participation au jeu.

Expulsion (Carton Rouge) :

- 2 cartons blancs

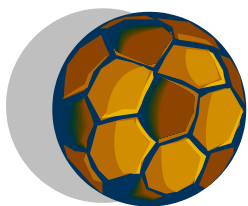
- 1 carton blanc et 1 carton jaune

- 2 cartons jaunes

- 1 carton rouge direct

RELEVES DES CARTONS ILE DE FRANCE CLUBS ELIMINES

Nom du joueur	Licence	Club	Comité	B	B	J	J	R
ABDAL EADEL RAMADAM	664557	VIRY EVENTIS	91			X		
ROMER YANNICK	55563297	VIRY EVENTIS	91			X		
BADI TOUFIK	510872	US FOOT VOLTAIRE	94	X				
MACALOU MAMADOU	55769814	USI FOOT VOLTAIRE	94	X				
MACALOU MAMADOU	55769814	USI FOOT VOLTAIRE	94			X		
MACALOU MAMADOU	55769814	USI FOOT VOLTAIRE	94					X



COUPE « AUGUSTE DELAUNE »



DATE : 06/04/2019

TOUR : 1/8^{ème}

SANCTIONS

CARTONS BLANCS

2 CARTONS BLANCS POSSIBLES PAR JOUEUR

2^{ème} Carton BLANC : sortie définitive par un **CARTON ROUGE** et sans nouvelle participation au jeu.

Avertissement, signifié par un carton **jaune** (LOI 12)

2 CARTONS JAUNES POSSIBLES PAR JOUEUR

SECOND CARTON JAUNE : sortie définitive par un **CARTON ROUGE** et sans nouvelle participation au jeu.

Expulsion (Carton Rouge) :

- 2 cartons blancs

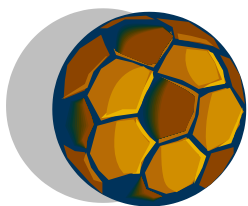
- 1 carton blanc et 1 carton jaune

- 2 cartons jaunes

- 1 carton rouge direct

RELEVES DES CARTONS PROVINCE CLUBS ELIMINES

Nom du joueur	Licence	Club	Comité	B	B	J	J	R
DEVIDA ADRIEN	391101	BEAUDINARD	13			X		
ROX PIERRE	467584	BEAUDINARD	13			X		
LATOURNERIE MATHIEU	55764299	BEAUDINARD	13			X		



COUPE « AUGUSTE DELAUNE »



DATE : 06/04/2019

TOUR : 1/8^{ème}

RELEVES DES **JOUEURS SUSPENDUS** POUR LE PROCHAIN TOUR

COMITE	NOM DU CLUB	NOM DU JOUEUR	LICENCE
94	USI FOOT VOLTAIRE	MACALOU MAMADOU	55769814



COMMISSION FEDERALE FSGT DU COLLECTIF COUPE AUGUSTE DELAUNE
TRAITEMENT DES DOSSIERS EMANANT DE LA PHASE NATIONALE
COMMISSION FEDERALE DES LITIGES



EXAMEN DES SANCTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

Présents : Jean-Yves NOEL, Philippe MASTROJANNI, Jean-Pierre JOLY, Patrick DESBIEY.

Réunion du : 27/03/2019

Courrier(s) reçu(s) :
Feuille de match

Rapports(s) reçu(s) :
Mr EDOUARD Eric – arbitre FSGT 75
Mr MASTROJANNI Philippe – Délégué
Mr GIBEAU Alain – Délégué

Dossier n° 7

Match n : 13 - du 22/02/2019 16^{ème} de Finale

Club recevant : ES VITRY

Club visiteur : ASC VITRY

Après avoir pris connaissance de la feuille de match, pris connaissance des différents rapports en notre possession et après avoir entendu les personnes convoquées et présentes à savoir :

Club visiteur : ASC VITRY

Mr EBODE Kevin - excusé

Arbitres :
Mr EDOUARD Eric (75) – excusé
Mr BOUARAB Kocila (75) - excusé

Et après en avoir délibéré, le collectif de la Coupe Delaune décide :

De suspendre le joueur EBODE Kevin – Licence n° 55524219 (et non pas n° 248959 comme indiqué par erreur dans le bulletin n°4) pendant 8 mois fermes, requalification le 21/01/2020 (15 juin – 15 septembre neutralisé).

« La présente décision est susceptible d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus à l'article 14 du règlement disciplinaire de la FSGT »

« Compte tenu des impératifs liés au déroulement de la compétition et de l'équité sportive, la commission décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel »

Confirme le résultat : OUI

Signataires du collectif Auguste Delaune
Jean-Jacques LOUSTAU, NOEL Jean-Yves, Patrick DESBIEY.



COMMISSION FEDERALE FSGT DU COLLECTIF COUPE AUGUSTE DELAUNE
TRAITEMENT DES DOSSIERS EMANANT DE LA PHASE NATIONALE
COMMISSION FEDERALE DES LITIGES



EXAMEN DES SANCTIONS INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

Présents : Jean-Yves NOEL, Philippe MASTROJANNI, Patrick DESBIEY.

Réunion du : 10/04/2019

Courrier(s) reçu(s) :
Feuille de match

Rapports(s) reçu(s) :
Rapport des délégués
Rapport des arbitres

Dossier n° 8

Match n : 7 - du 08/04/2019 8^{ème} de Finale

Club recevant : AS TITANS

Club visiteur : USI FOOT VOLTAIRE

Après avoir pris connaissance de la feuille de match, pris connaissance des différents rapports en notre possession et après avoir entendu les personnes convoquées et présentes à savoir :

Personnes convoquées :

Les personnes ci-dessous sont convoquées pour le mardi 30 avril 2019, à 19h00 au Comité de Paris – 35 avenue de Flandre 75019 Paris :

USI VOLTAIRE :

Mr MACALOU Mamadou, Licence n° 55769814, joueur

Mr HAMDAM Nassin, Licence n° 298621, délégué

Présence indispensable, elles doivent être munies de leur licence et d'une pièce d'identité.

Le joueur MACALOU Mamadou, Licence n° 55769814, est prié de faire parvenir avant le 26 avril à la Commission Fédérale des Litiges un rapport sur son comportement pendant le match, en particulier au moment de son expulsion du terrain. Il est en outre suspendu à titre conservatoire en attendant sa comparution et la décision de la commission.

Signataires du collectif Auguste Delaune

Jean- Jacques LOUSTAU, NOEL Jean-Yves, Patrick DESBIEY.

COUPE DE France FSGT Auguste DELAUNE – SAISON 2018-2019

Tirage au sort des 1/4 de Finale

Matches à jouer du 26 au 29 avril 2019

N° Match	Com.	ÉQUIPE RECEVANTE	ÉQUIPE VISITEUSE	Com.
1	94	AC VICTOR HUGO	AS LAUMIERE	75
2	29	BOGELEC	CANTOU FC	75
3	75	AS TITANS	USMT CRETEIL ST MAUR	94
4	93	CFC/BNF	AS PLUS LOIN A	75

Présence des clubs au tirage pour les 1/4 de Finale

Le 10 avril 2019

Noms Prénoms	Clubs
GOMIS Jean-Lys	AC Victor Hugo
CHATTE Julien	AC Victor Hugo
BERNIS Michael	USMT St Maur
LOISELLEUX Dominique	CFA Foot
MOUTON Cédric	CFA Foot
SEYREKEL Camer	AS PLUS LOIN
AMRI Houssein	AS TITANS

DATE A RETENIR

SAMEDI 18 MAI 2019

1/2 Finales de la Coupe Auguste Delaune

Première 1/2 finale à 14 heures

Deuxième 1/2 finale à 16 heures

Au stade Salvador Allende à NOISY LE SEC

Terrain Ferenc PUSKAS

6 rue de Neuilly

93130 Noisy Le Sec

Surface : gazon synthétique type SYE

Attention !!!

Calendrier IDF : Journée de championnat

ORGANISATION DE LA FINALE

«Coupe Auguste DELAUNE »

Samedi 8 juin 2019 à 15h30
Stade de MENEZ PAUL
6 rue de Menez Paul à Brest (29)

Banderole partenaire DELAUNE

Fédération Sportive et Gymnique du Travail

S.N.D.T.P.



**LA COUPE DE FRANCE FSGT
AUGUSTE DELAUNE**



Société de Nettoyage
S.N.D.T.P.
Industriel et Particulier
www.sndtp.com

FSGT
www.fsgt.org